



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LA LETTRE DE LA COMMISSION FEDERALE DES SENIORS PLUS

N°13 – Décembre 2011

Chers (es) amis(es)

Après notre réunion de CFSP et ce premier trimestre de compétition S.P, relatons quelques observations. Au cours de la réunion annuelle du 25 juin, plusieurs points précis ont été discutés, sur lesquels il n'est pas inutile de revenir :

- Les règlements sportifs 2012 : pour les Seniors Plus, il est intéressant de constater que la prise de licence avant la première journée de championnat a été, dans l'ensemble, respectée. Cependant quelques disqualifications d'équipes furent enregistrées, entraînant souvent des réactions peu amènes.
- Le juge- arbitrage et l'arbitrage des divisions régionales qualificatives du Championnat de France n'est pas mis en place dans toutes les ligues, pour une raison de coût et d'insuffisance de JA. Aucune sanction ne sera appliquée pour le moment mais il faut essayer de progresser dans ce domaine.
- Vos réactions sur la modification du format des Championnats 45 et 55 nous incitent à proposer ultérieurement un sondage plus précisément adressé d'une part aux présidents de club, d'autre part aux seuls joueurs et joueuses de division qualificative.
- L'IPIN (International Player Identification Number) : il équivaut à une licence internationale. Un joueur non licencié en France peut, avec l'IPIN, jouer un tournoi ITF en France. Plus de 600 joueurs l'ont déjà demandé. Une communication précise sera faite pour expliquer particulièrement les modalités d'inscription aux tournois ITF. Les responsables de ces tournois s'étonnent de ne pas voir l'un des membres de la Commission, le président Seniors Plus régional pendant leur tournoi... Un effort est peut-être à faire !
- La Commission a constaté le bon déroulement des Championnats de France individuels, juge-arbitré excellemment par Claude Deprez. Comme en 2011, les Challenges comporteront des tableaux de 16. N'oubliez pas de retourner les inscriptions de vos joueurs et joueuses, la sélection sera faite le 24 janvier. Rappelez-leur qu'ils doivent choisir entre le Challenge et le Championnat régional de la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur.

Le format du double est bien accepté maintenant, avec le No Ad et le super jeu décisif à 10 points. Moins de WO cette année : est-ce par crainte de ne pouvoir jouer l'année suivante, comme cela a été annoncé ?

Toutefois, la Commission s'inquiète de la non-participation des meilleurs(es) 35 et 40, parce qu'ils travaillent en juillet et ne peuvent se permettre de perdre une semaine de salaire...

- Les résultats du Groupe B à Antalya, en octobre, ont été positifs, puisque la France a obtenu une médaille d'or avec les Dames 65 - si bien dirigées par Gail Benedetti, championne du monde également en individuel -, trois médailles d'argent avec les dames 60, les Messieurs 65 et 80, et qu'elle termine 3 fois au pied du podium avec les Dames 70, 75 et les Messieurs 60.

Souhaitons que les résultats des «jeunes» du Groupe A, à San Diego du 6 au 11 février 2012, soient aussi satisfaisants. La sélection est connue. Cette année, les 35 et 40 partiront à trois : leur jeunesse et leur habitude de la compétition leur permet de tenir plusieurs jours.

En raison du retour à Paris le 12 février, la date du 15 janvier en Championnat de France interclubs 45/55 remplace celle du 12 février.

Afin d'éviter des remarques erronées sur les sélections, il sera indiqué, au cours des Championnats de France individuels à Roland Garros, que seuls le Champion et la Championne de France de chaque catégorie d'âge sont sélectionnés d'office ; et qu'ensuite, la CFSP constitue la meilleure équipe possible.

- L'appel adressé aux ligues pour accueillir les phases finales de nos compétitions fut entendu. Deux nouveaux clubs sont retenus : le T.C Rouen et le T.C La Baule. Nous les remercions.

Rappel des dates :

- Interclubs 35 : samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2012 au TC Rouen.
- Interclubs 45/55/65M : samedi 10 mars au TCJA Saint-Malo.
- Interligues 65D/70/75M : jeudi 5 avril au TC La Baule.

Enfin, la Commission prend des décisions sur les deux animations fédérales proposées depuis 2 ans :

- Les TMC : force est de constater que cette compétition n'a pas le succès escompté, malgré une forte campagne de communication. Les Seniors Plus ne semblent pas apprécier de jouer en format court... Aussi, le calendrier au niveau fédéral, n'ayant plus de raison d'être, la Commission laisse aux ligues le soin d'organiser des TMC si elles le souhaitent. A vous d'être à l'écoute, et d'encourager cette formule !

La Commission réalisera un suivi au cours de cette année, afin d'avoir une idée concrète de leur évolution.

- Les Grands Prix des 60/65/70 Dames et Messieurs :

Un tournoi supplémentaire à Paris en février sera pris en compte. Plus de 450 joueurs et joueuses ont participé en 2011. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un trophée, en même temps que la remise des prix des challenges, le dimanche 1er juillet à Roland Garros.

Le règlement 2012 est un peu modifié afin de permettre aux joueurs, non champions de France habituellement, d'accéder plus aisément aux premières places.

En vous remerciant pour l'action que vous menez au sein de vos ligues, je vous souhaite, avec les membres de la Commission, d'excellentes fêtes de fin d'année



Marie-Colette GUILLERMET
Présidente de la CF SENIORS PLUS